

ACCORD SOCIAL DU 8 JUIN 2021

# VOILÀ POURQUOI LES MÉTALLOS DISENT **NON !**

Nos négociateurs ont tout donné pour obtenir un accord social décent mais malheureusement, ils ont fait face à un patronat complètement insensible à nos revendications !

Pour les Métallos FGTB, le projet d'accord social est bien trop déséquilibré que pour pouvoir y souscrire ! Après un large tour de consultation au sein de leurs différentes instances, ils expriment, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la position unanime qu'ils soutiennent devant la FGTB.

**POUR EUX C'EST NON, NEE, NEIN !!!**

**Nous ne voulons plus de cette norme impérative !**

Nous devons malheureusement constater que les employeurs continuent à nous enfermer dans le cadre restrictif d'une augmentation de maximum 0,4 % brut sur deux ans. Les chèques consommation qui accompagnent cette marge ne représentent pas, pour nous, une solution crédible acceptable :

1. Ce n'est pas de la rémunération. Ils ne financent pas nos pensions et ne sont pas utilisables librement.
2. Ces formes de rémunération affaiblissent la sécurité sociale et le financement des services publics.
3. Au vu des conditions et des critères, très peu de travailleurs en bénéficieront.

**L'équilibre n'y est pas !**

Les avancées prévues sur le salaire minimum sont largement financées par la collectivité. De plus, les montants annoncés ne sont atteignables que pour une petite partie des travailleurs qui sont largement occupés dans des temps partiels (souvent moins d'un mi-temps). Nous ne pouvons accepter d'assurer une paix sociale de près de 6 ans pour des avancées trop fragiles, et financées largement par les travailleurs.

De plus, ces avancées sont conditionnées et liées à une demande patronale de faire supporter l'harmonisation des pensions complémentaires (entre les ouvriers et les employés) en puisant directement dans la poche des travailleurs ! C'est une ligne rouge infranchissable pour les Métallos FGTB !

Les demandes en termes d'heures supplémentaires sont extravagantes. 120 heures de manière indifférenciée pour tous les secteurs, sans sursalaire, sans récupération et sans contrôle syndical en boycottant les discussions sectorielles et d'entreprises. Est-ce que le post-Corona passera par l'augmentation du temps de travail ?

Pour nos secteurs et métiers lourds soumis à des restructurations, les négociations n'ont abouti à aucune avancée en matière d'âge de départ. Nous revendiquons un retour à 58 et 55 ans. Nous constatons qu'il ne sera quasiment plus possible de quitter les chaînes de montage, les chantiers et nos industries lourdes, avant 60 et 62 ans. Des âges inatteignables en bonne santé. Les chiffres de l'INAMI (maladies en fin de carrière) le prouvent.

Les avancées en termes d'emploi de fin de carrières à 55 ans sont réellement appréciables mais ne compensent malheureusement pas les demandes de flexibilité supplémentaires, ni l'enterrement des régimes de prépension supportables.

